Jean-Baptiste André Godin à Eugène Pouillet, 13 mars 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 16 (1)
Collation1 p. (64r)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Eugène Pouillet, 13 mars 1884, consulté le 24/09/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54455

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction13 mars 1884
Lieu de rédactionInconnu
DestinatairePouillet, Eugène (1835-1905)
Lieu de destination10, rue de l'Université, Paris
Scripteur / ScriptriceInconnu

Description

RésuméSur l'affaire Boucher et Cie. Godin informe Pouillet que Tisserant a obtenu la fixation de l'audience au 5 et 6 juin 1884 dans le procès contre Boucher et Cie pour le règlement des dommages, et que l'album comparatif des appareils Godin et Boucher se trouverait en possession de l'avocat Moret. Godin annonce à Pouillet qu'il écrit à Moret pour récupérer cet album, qu'il pourra comparer au travail que Godin lui a envoyé en juillet 1883.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54455?context=pdf

Mots-clés

Brevets d'invention, Contrefaçon, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit)
Personnes citées

- Boucher et Cie
- Moret, Arthur (1846-1930)
- Tisserant, Alexandre (1822-1896)

Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 08/10/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54455?context=pdf

13 mars 464

41
66

Monsieur Pouillet
avocat 10 rue de l'Université
Paris

Mr Cisseraut m'informe que le tribunal de Nancy a réservé les audiences des 5 & 6 juin pour le règlement des dommages dans vos affaire et Boucher — En même temps Mr Cisseraut me dit que dans le dossier de Mr Morel doit se trouver l'album comparatif des appareils Godin & Boucher, qui avait été fait au début du procès et que nous avons dû reconstituer — Nous écrivons donc à Mr Morel pour le prier de vous remettre ce document s'il le trouve — Vous le comparerez avec le travail que nous vous avons adressé dans le courant de juillet dernier et nous ferez vos observations s'il y a lieu
S'il restait quelques points qui ne fussent pas bien éclaircis, je suis à votre disposition et répondrai aux questions que vous voudrez bien m'adresser

Agréez Monsieur mes bien vives salutations

Godin